

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°032/2020

OBJET : Administration Générale : Election des membres de la Commission « de la Nature, des Paysages et des Sites ».

L'an deux mille vingt, le 28 du mois de Mai à 15 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est à l'espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 22 Mai 2020.

PRESENTS : Robert NARDELLI - Alexandra RUSSO - Romain BIANCHI - Sophie ESPOSITO - Philippe MINEUR - Gracienne DODAIN - Serge DIGANI - Christine DECORDIER - Jean-Christophe CENAZANDOTTI - Martine DUNOYER DE SEGONZAC - Bouabdallah LAFTAS - Catherine DINI - Xavier JARJANETTE - Nathalie DIGANI - Michaël TRUCCHI - Sabrina DIVRY - Kathy NICOLAS - Jean GUENCEZ - Françoise DAMILANO - Jean-Pierre MONTCOUQUIOL - Sandrine GUGLIELMINO - Maëva THOMMERET - Jean-Marc OCCHIROSSI - Véronique MINISCLOUX-

PROCURATIONS : Vanessa BEAUJAUD à Robert NARDELLI / Thierry VISSIAN à Romain BIANCHI

ABSENT : Philippe JANIN

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-10, mentionnant que c'est le Maire sortant qui a en charge de convoquer le nouveau Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-07 al.2, mentionnant le délai de la première réunion qui doit se dérouler de plein droit au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le tour de scrutin,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-9, qui impose que le Conseil municipal soit au complet au moment de sa convocation,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-2,

Considérant l'élection de monsieur le Maire dans ses nouvelles fonctions,

Considérant l'ordonnance Ministérielle n°2020-562,

Considérant la représentation d'un élu de la majorité à la commission désignée,

Après avoir entendu le présent rapport,

Il est décidé au Conseil municipal de valider la désignation du membre de la commission de la Nature, des Paysages et des Sites.

Gracienne DODAIN

Nombre de Conseillers en exercice 27

Présents : 24 Votants : 26 Absents : 1 Pour : 26 Contre : 0 Abstentions : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP

LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESUS

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI

Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 03/06/2020
et publication en mairie le : 04/06/2020

